



Centre d'approvisionnement – Fredericton  
301, promenade Bishop  
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

17 mars 2021

F5211-210033

## **PRÉAVIS D'ADJUDICATION DE CONTRAT**

### **TITRE: Marquage de la morue - Petty Harbour**

#### **PAC:**

L'objectif de ce préavis d'adjudication de contrat (PAC) est de signaler l'intention du gouvernement d'octroyer un contrat pour l'obtention de ces services à la société Petty Harbour Fisherman's Coop, C. P. 40, chemin Southside, Petty Harbour (T.-N.-L.), A0A 3H0.

Toutefois, avant d'octroyer un contrat, le gouvernement aimerait offrir aux fournisseurs la possibilité de faire la preuve qu'ils sont capables de répondre aux exigences établies dans le présent préavis, en présentant un énoncé de capacités pendant la période d'affichage du PAC.

Si d'autres fournisseurs potentiels présentent un énoncé des capacités pendant la période d'affichage du PAC et prouvent ainsi qu'ils satisfont aux exigences établies dans le PAC, le gouvernement enclenchera un processus d'appel d'offres complet en ayant recours au Service électronique d'appels d'offres du gouvernement ou encore à la méthode traditionnelle avant d'octroyer le contrat en question.

Si, au plus tard à la date de clôture, aucun autre fournisseur ne présente d'énoncé de capacités répondant aux exigences établies dans le PAC, un contrat sera attribué au fournisseur présélectionné.

#### **INTRODUCTION:**

Le projet fournira des informations sur les déplacements et la migration des poissons, et améliorera la compréhension de la biologie de la morue, ainsi que des interactions entre les stocks de morue des divisions 2J3KL et 3Ps.

L'élaboration et la mise en œuvre de ce projet de marquage donnent lieu non seulement à des consultations avec l'industrie, mais aussi à une participation active de celle-ci au processus, en utilisant ses navires et les connaissances locales des équipages pour poser et récupérer les engins, manipuler les poissons pour le marquage et aider à collecter les données biologiques.

#### **CONTEXTE:**

Ce projet répond à un certain nombre de priorités stratégiques du Programme de recherche conjointe en sciences halieutiques (PRCSH). Il renseignera sur l'état des stocks de morue dans les divisions 2J3KL de l'OPANO. Les études par marquage-recapture fournissent une mine de renseignements pour évaluer l'état des stocks et peuvent améliorer les avis de gestion qui en découlent. Les données tirées du marquage se sont révélées utiles pour l'évaluation de la morue dans les divisions 2J3KL et 3Ps, en fournissant de l'information sur les profils migratoires et pour les estimations de la mortalité par pêche (taux d'exploitation; connaissance de l'impact des activités de pêche) qui sont indépendantes des données provenant des relevés scientifiques. Les retours d'étiquettes ont également été utilisés pour estimer les débarquements de morue des divisions 2J3KL dans le contexte de la pêche récréative au cours des dernières années. De plus, les renseignements tirés des étiquettes renvoyées sont nécessaires pour le plus récent modèle d'évaluation intégrée des stocks (2016) utilisé pour la morue du Nord (NCAM), dont ils sont l'un des principaux intrants, et fournissent des renseignements essentiels pour distinguer la mortalité attribuable à la pêche (F) de la mortalité naturelle (M).

**OBJECTIFS:**

Le marquage sera opportuniste, de juin à septembre, avec plusieurs sorties sur le terrain à bord de bateaux de pêche côtière dans la région de Petty Harbour. Les participants de l'industrie se rendront périodiquement sur les lieux de pêche (deux fois par mois) et consulteront les pêcheurs locaux tout au long de la saison afin de déterminer quand la morue est abondante, d'aviser le MPO et de coordonner les sorties de marquage pour les faire coïncider avec les périodes où la morue est abondante dans la région. Les récepteurs de transmission acoustique des hydrophones seront récupérés périodiquement pendant toute la durée du projet. L'information sera mise à la disposition des participants aux réunions d'évaluation de la morue d'octobre (3Ps) et de mars (2J3KL).

**EXIGENCES CONCERNANT LES TRAVAUX:**

Jusqu'à quatre navires pêcheront avec un nombre déterminé de palangres pour capturer les poissons à marquer. Les participants au projet aideront le personnel du MPO à poser les étiquettes et à enregistrer les informations. Des échantillons biologiques pourront également être prélevés dans chaque lieu de pêche. Le marquage acoustique de la morue ainsi que la récupération de l'équipement acoustique et le téléchargement connexe peuvent aussi être requis.

**TÂCHES ET PRODUITS À LIVRER:**Tâches

- Marquer et relâcher des morues dans les unités côtières de la zone de Petty Harbour de la division 3L de l'OPANO, en liaison avec d'autres projets menés dans la sous-division 3P et d'autres parties des divisions 2J3KL.
- Estimer le taux de déclaration des morues étiquetées dans chaque région en relâchant des morues porteuses d'étiquettes à faible récompense (80 % avec une récompense de 10 \$) et à récompense élevée (20 % avec une récompense de 100 \$).
- Estimer le taux d'exploitation des classes d'âge de la morue nouvellement recrutées pour la pêche.
- Déterminer si l'exploitation et les déplacements de la morue sont importants de la division 3Ps dans les zones de gestion voisines (division 3K, division 3L Nord) ou entre la zone côtière et la zone hauturière. Les positions de la recapture et le nombre de morues marquées recapturées serviront à déterminer la fraction de morue qui est pêchée chaque année dans chaque zone unitaire (localement et à partir des zones unitaires et des stocks adjacents). Les recaptures locales de morues déjà marquées dans la zone hauturière permettront de déterminer les zones côtières visitées par la morue extracôtière migratrice.

Livrables

- Ce projet en cours continuera d'enrichir la base de données considérable sur le marquage, et l'information actuelle sur les déplacements et les taux d'exploitation complètera l'information disponible pour les évaluations annuelles des stocks de morue des divisions 2J3KL et 3Ps.
- Les résultats seront résumés et présentés lors des évaluations annuelles de la morue dans les divisions 2J3KL et 3Ps et seront intégrés aux avis scientifiques sur l'état des stocks, ainsi qu'aux documents de recherche à l'appui des évaluations.
- Les données biologiques et les renseignements sur les températures au fond seront recueillis et distribués aux utilisateurs finaux.

**CRITÈRES OBLIGATOIRES:**

- Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a une organisation d'équipe bien définie.  
Le soumissionnaire doit fournir ce qui suit :
  - A) Structure hiérarchique
  - B) Rôles et responsabilités définis
- Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a un gestionnaire de projet désigné ayant au moins deux ans d'expérience en marquage de la morue pour mener les activités décrites dans l'énoncé des travaux.
- Le soumissionnaire doit démontrer que les travailleurs contractuels (plateformes de levé) seront disponibles dans la région de Petty Harbour pour veiller à ce que le marquage de la morue soit fait au moment convenu par le responsable du projet scientifique du MPO (1er avril au 31 mars).

- Le soumissionnaire doit fournir la plateforme de marquage et les engins de pêche (palangres), et être en mesure d'affréter les navires nécessaires aux travaux de marquage et de récupération des récepteurs acoustiques.

**VALEUR ESTIMATIVE:**

La valeur totale du contrat ne doit pas dépasser **20 000, 00 \$** (taxes applicables en sus) pour la période ferme du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022. Chaque année optionnelle subséquente est estimée à 20 000 \$ (chacune).

**EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ**

Aucune exigence relative à la sécurité.

**APPLICABILITÉ DE L'ACCORD COMMERCIAL ET AUTRES OBLIGATIONS :**

Aucun accord commercial ne s'applique.

**EXCEPTOIN AU RÈGLEMENT SUR LES MARCHÉS DE L'ÉTAT ET MOTIFS JUSTIFIANT LE RECOURS À L'APPEL D'OFFRES RESTREINT :**

Les exigences en matière de politique suivantes s'appliquent au processus de préavis d'adjudication de contrat (PAC) :

**Exceptions applicables aux appels d'offres en vertu du Règlement sur les marchés de l'État (RME) (article 6) :**

Selon l'article 10.2.1 et l'article 6 (d), une seule personne ou une seule société peut exécuter le travail; la règle s'applique à ce PAC pour les raisons suivantes :

–les cas où le marché ne peut être exécuté que par une seule personne ou une seule société.

**CONTRACT PERIOD:**

Le contrat sera en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 inclusivement. Le contrat sera assorti de trois années facultatives chacune d'une durée d'un an, qui seront appliquées à la discrétion du MPO.

Période ferme: 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022

Année d'option 1: 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023

**DROIT DU FOURNISSEUR DE PRÉSENTER UN ÉNONCÉ DE CAPACITÉS:**

Les fournisseurs qui s'estiment pleinement qualifiés et prêts à fournir les services décrits dans la présente **doivent présenter par écrit un énoncé de capacités à l'agent de négociation des marchés dont le nom est indiqué dans le présent préavis, à la date de clôture au plus tard. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur satisfait aux exigences publiées.**

**DATE DE CLÔTURE POUR LA SOUMISSION DES ÉNONCÉS DE CAPACITÉS:**

**01 avril 2021 à 14 h (HAA)**

Les demandes de renseignements et les énoncés de capacités doivent être envoyés à l'adresse suivante :

**Lauren Vandendorre**

Agent de négociation des marchés

Centre d'approvisionnement – Fredericton

Téléphone: 506-470-6349

Courriel : DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca